

ARBU INFO

Magazine d'information de la commune d'Arbusigny - N° 24 - juin 2016



ARBU'FESTIF 2016

CONCERT GRATUIT

en plein air

SAMEDI 2 JUILLET

Parking salle des fêtes

ARBUSIGNY

avec 4 groupes

Pour les enfants - dès 18h



MINIBAL



organisé par la Commune d'Arbusigny en association avec
Lou P'tiou Golus et le Moto Club

Edito



L'équipe municipale poursuit l'avancement de ses grands dossiers...

Le 23 Mai dernier, a été débattu le PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durables), étape importante dans la réalisation du PLU. Dans cet objectif, le PADD ambitionne de :

- Préserver le cadre de vie en conservant une agriculture dynamique (paysages qui contribuent à la qualité de vie),
- Valoriser le patrimoine architectural et développer les déplacements alternatifs,
- Conserver l'attractivité de notre commune en maîtrisant la croissance démographique et en limitant la consommation d'espace à bâtir,
- Permettre le développement des entreprises locales et en accueillir de nouvelles,
- Le chef-lieu doit rester le cœur du village et sera développé en priorité.

Le projet du nouveau groupe scolaire, qui sera implanté dans le secteur de la salle des fêtes, entre dans la phase d'étude financière.

La commune se doit de maintenir des finances équilibrées. Ce projet représente une enveloppe budgétaire non négligeable qui devra s'inscrire dans un plan de financement réaliste.

Une fois cette étape validée, le concours d'architectes sera lancé en partenariat avec le CAUE 74.

Les chemins du Grand Bois et de Chez Lanlay ont été rénovés ce printemps. La RD6 du Verney a été goudronnée et les fourreaux de la fibre optique ont traversé Arbusigny en direction de la Chapelle Rambaud.

Les travaux prévus cet été :

- Enfouissement des réseaux au lieudit vers La Chat.
- Sécurisation du Chef-Lieu derrière l'église avec accès piéton et élargissement du trottoir en direction du skate park et du cimetière.
- Réfection du mur ouest du cimetière et du caveau municipal.
- Goudronnage au chalet des bornes de la place réservée pour les personnes à mobilité réduite.
- Accessibilité aux toilettes publiques.
- Travaux de raboutage et de marquage au Souget.
- Remise en état de la RD6 en aval du Péryl par le Conseil Général, suite au glissement de talus.

Certains de ces travaux sont susceptibles de perturber la circulation et nous vous remercions par avance de votre compréhension.

Je profite de cette parution pour remercier la commission communication ainsi que toutes les personnes qui ont participé de près ou de loin à sa réalisation.

Bel été à tous,

Madame le Maire Régine Rémillon et son équipe

Élaboration du plan local d'urbanisme

ÉTAT D'AVANCEMENT DE LA PROCÉDURE D'ÉLABORATION DU DOCUMENT D'URBANISME

Conformément aux éléments exposés lors de la réunion publique du 3 novembre 2015, l'état d'avancement du PLU d'ARBUSIGNY est le suivant :

- Le diagnostic du territoire a été réalisé ;
- Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) est en cours de finalisation. Le PADD exprime le projet politique de l'équipe municipale pour le développement d'ARBUSIGNY à l'horizon 2027. Il est composé de grandes orientations générales ;
- Le PADD sera traduit dans un premier temps par des Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP). Les OAP sont des zooms sur certains secteurs stratégiques de la commune, principalement les grands tènements encore vierges d'urbanisation. Elles peuvent également concerner le traitement d'une thématique particulière comme les corridors écologiques par exemple ;
- La seconde phase de traduction réglementaire consistera à rédiger le règlement ainsi que le document graphique (plan de zonage) du PLU et ses annexes.
- Le PADD sera exposé à la population lors d'une seconde réunion publique qui se tiendra à l'automne 2016. Il sera complété suite à la concertation, puis validé par les personnes publiques associées à l'élaboration du PLU (Services de l'État, Chambres consulaires, Conseils Départemental et Régional, Structures intercommunales, Communes limitrophes, etc.)

Cérémonie du 8 mai

Madame le Maire a débuté la cérémonie par la lecture de l'ordre du jour n°9 à la demande de la fondation du Maréchal De LATTRE. Les enfants de l'école ont entonné « Soleil » de Grégoire ainsi que La Marseillaise suite à la dépose de gerbe. Un grand merci aux enfants et à leurs institutrices qui répondent toujours présents aux cérémonies commémoratives participant ainsi à la transmission du devoir de mémoire.

Nous tenons également à remercier les porte-drapeaux, les anciens combattants et l'ensemble des concitoyens.

Le verre de l'amitié a clôturé cette matinée.



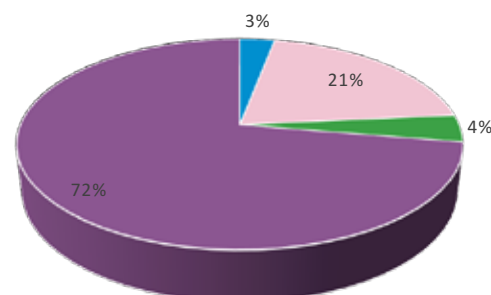
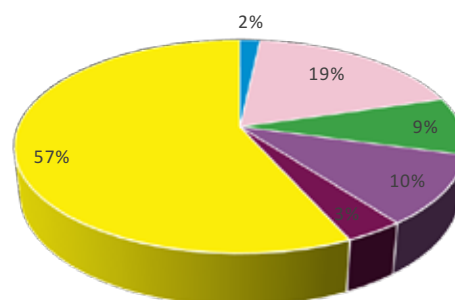
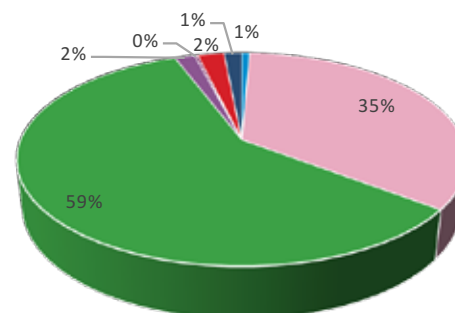
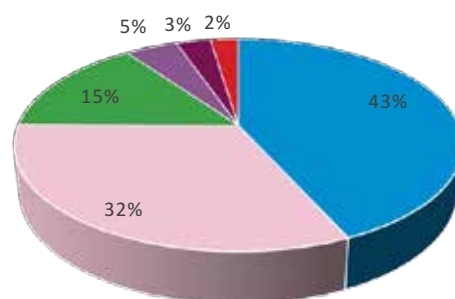
Compte administratif 2015

Dépenses de Fonctionnement	Montant en €
Charges générales	291 101,83
Charges de personnel	215 313,88
Autres charges gestion courante	100 830,72
Charges financières	30 403,54
Opérations d'ordre entre sections	19 915,69
Atténuation de produits	16 224,00
Total	673 789,66

Recettes de Fonctionnement	Montant en €
Produits des services	6 431,62
Impôts et taxes	335 314,90
Dotations et participations	569 963,37
Autres produits gestion courante	16 638,07
Produits Exceptionnels/Financiers	2 425,41
Opérations d'ordre entre sections	22 086,88
Atténuations des charges	14 797,36
Total	967 657,61

Dépenses d'investissement	Montant en €
Immo. incorp. urba/site internet	10 749,95
Immo. corporelles Acquis. Matériels	115 738,19
Immo. en cours/travaux Bât/voirie	53 734,27
Remboursements d'emprunts	64 471,76
Op. d'ordre entre sections: travaux régie	22 086,88
Opérations patrimoniales: Syane	350 224,17
Total	617 005,22

Recettes d'investissement	Montant en €
Subventions d'investissement	14 530,00
Dotations Fonds divers Réserves	99 190,12
Opérations d'ordre entre sections	19 915,69
Opérations patrimoniales: Syane	350 224,17
Total	483 859,98

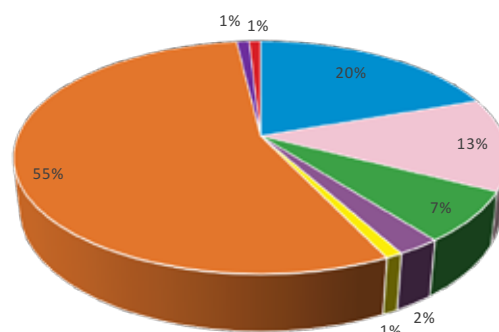


Budget 2016 - Dettes et créances à long terme

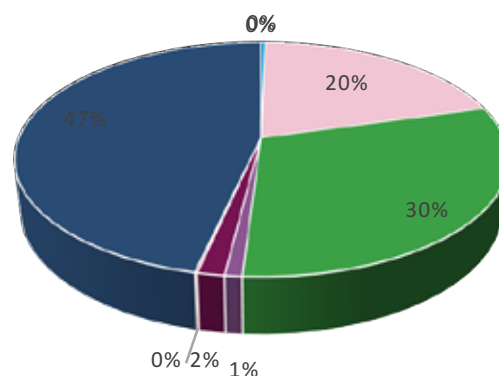
Créances	Dettes en capital au 01/01/2016	Annuités à payer	
		Intérêts	Capital
	Montant		
1 emprunt au Crédit Agricole Des Savoie	97 500	4 351	15 000
1 emprunt à la Caisse d'Épargne	23 705	995	11 460
Prêts SYANE 74 (Syndicat d'électricité des Énergies et d'Équipements de la Haute-Savoie)	856 493	35 045	56 133
Total	977 698	40 391	82 593

Budget primitif 2016

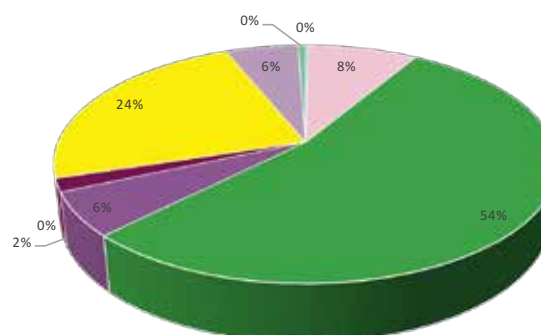
Dépenses de Fonctionnement	Montant en €
Charges générales	329 000,00
Charges de personnel	215 000,00
Autres charges gestion courante	117 200,00
Charges financières	40 392,00
Dépenses imprévues	15 664,99
Virement à la section d'investissement	924 000,00
Opérations d'ordre entre sections	16 327,00
Atténuation de produits	15 000,00
Total	1 672 583,99



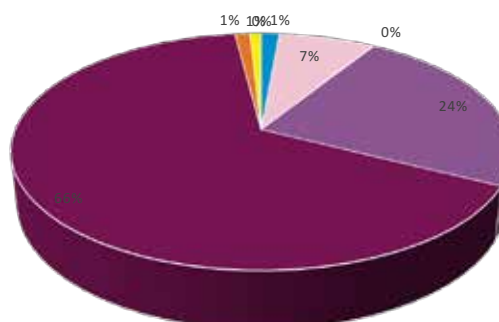
Recettes de Fonctionnement	Montant en €
Produits des services	5 000,00
Impôts et taxes	340 311,00
Dotations et participations	507 715,00
Autres produits gestion courante	16 000,00
Opérations d'ordre entre sections	25 000,00
Produits Exceptionnels	2 340,00
Résultat reporté	776 217,99
Atténuations des charges	0
Total	1 672 583,99



Dépenses d'investissement	Montant en €
Immo. incorp. urba/logiciels	2 000,00
Immo. corporelles Acquis. Matériel	120 000,00
Immo. en cours/travaux Bât/voirie	760 000,00
Remboursements d'emprunts	83 495,00
Op. d'ordre entre sections: travaux régie	25 000,00
Autres immos financières	600,00
Opérations patrimoniales: Syane	332 983,15
Reste à réaliser	78 971,71
Dépenses imprévues	8 169,00
Total	1 411 218,86



Recettes d'investissement	Montant en €
Subvention départementale	20 000,00
Dotations - FCTVA/TLE	104 357,08
Dépôt et cautionnement reçus	1 500,00
Opérations patrimoniales: Syane	332 983,15
Virement de la section de fonctionnement	924 000,00
Opérations d'ordre entre sections	16 327,00
Solde d'exécution reporté	12 051,63
Reste à réaliser	0
Total	1 411 218,86



Visite du Sidéfage le 8 juillet

Départ à 12 h 45 - Retour 19 h 00

Pour cette visite les inscriptions sont gratuites et se font en mairie.

Les places sont limitées (53 personnes).

Inscription avant le 1^{er} juillet.



ccas



Chers jeunes et jeunes ados d'Arbusigny et chers parents,

C'est avec un immense plaisir que la municipalité vous convie à une rencontre citoyenne

le 24 juin à 19 h 30 à la salle des associations.

Cette rencontre a pour but de tisser un dialogue entre nous. Ceci afin de connaître vos idées, vos envies de loisirs, d'animations, de culture et autres, que nous pourrions développer au sein de la commune d'Arbusigny pour Vous, nos jeunes. Si vous avez plus de 10 ans, nous serons heureux de vous accueillir à cette rencontre. Bien entendu nous comptons sur la participation massive des parents, tuteurs, grands-parents, afin d'accompagner vos enfants et ados qui ne peuvent se déplacer seuls jusqu'au chef-lieu. Cela garantirait une grande participation de nos jeunes.

Cette rencontre est pour Vous, jeunes d'Arbusigny, alors n'hésitez pas.

Afin de faciliter l'organisation de cet événement, vous avez dès à présent la possibilité de nous confirmer votre venue. Soit par mail mairie.arbusigny@wanadoo.fr ou à la mairie au 04 50 94 50 01.

Nous clôturerons cette rencontre par le verre de l'amitié et espérons vous voir nombreux.



Sécurité enfants



L'AMENAGEMENT LE PLUS SÛR, C'EST VOTRE COMPORTEMENT !

Certains de vos comportements peuvent mettre en danger les enfants, gêner la circulation...

La municipalité, les écoliers et leurs enseignants, les délégués de parents vous rappellent certaines règles de base et de bon sens...



Ralentissez à proximité des écoles, restez attentif, détendu et patient.



4 secondes sont nécessaires à un enfant pour percevoir qu'un véhicule est en mouvement

L'angle de vision d'un enfant n'est que de 70° soit moins de la moitié de celui d'un adulte.

N'OUBLIEZ PAS Un enfant est facilement distrait, Sa petite taille le dissimule à votre vue

+ d'info et de jeux sur www.preventionroutiere.asso.fr www.mobilipass.fr

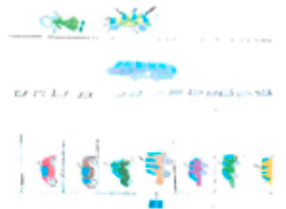
LA SECURITE DES ENFANTS EST L'AFFAIRE DE TOUS !
MERCI

MERCI AUX ENFANTS DE CEJ-CMI-CM2 ET A LEURS ENSEIGNANTES POUR LEURS DESSINS

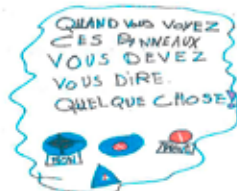


Utilisez le parking situé près de la salle des fêtes lorsqu'il n'y a plus de places à proximité immédiate des écoles
Distance : 200m
+2mn maxi à pied

Laissez en priorité les places près de l'école élémentaire pour les parents qui doivent obligatoirement récupérer leurs enfants auprès de l'enseignante.



Ne vous garez pas sur les trottoirs, évitez d'encombrer les cours ou les propriétés privées.



Si vous jugez votre enfant apte, demandez lui de vous rejoindre au parking salle des fêtes en utilisant les passages sécurisés (trottoirs, passages piétons). Il connaît parfaitement le parcours qu'il emprunte régulièrement avec l'école, la cantine, les TAP, la garderie.



Respectez l'emplacement handicapé ainsi que celui réservé au bus scolaire.

Rien ne sert de courir, il faut partir à point : anticipez au maximum le départ pour l'école pour éviter les déposes à la « va-vite ».



Spectacle TAP



Comme chaque fin de période, le spectacle des TAP s'est déroulé le vendredi 1^{er} avril dans la salle des fêtes.

Les enfants et les intervenants ont présenté leur activité respective. Au programme, démonstration de Pound et de lutte, musique et chants en anglais.

Pour clôturer cette soirée, le verre de l'amitié a été offert par la Municipalité.

D'ores et déjà, nous vous donnons rendez-vous le vendredi 24 juin pour le dernier spectacle de l'année, qui se déroulera en extérieur (si le temps le permet).

Ce sera l'occasion de partager tous ensemble un moment convivial en compagnie des enfants de la commune et des animateurs des TAP.



Activités TAP



Inscriptions aux TAP - rentrée 2016-2017

Les inscriptions pour les activités de la rentrée scolaire se dérouleront exclusivement aux dates suivantes :

- Le vendredi 24 juin de 16h30 à 18 heures, à la salle des fêtes
- Du mardi 28 juin au mardi 5 juillet, en Mairie (selon horaires d'ouverture au public)
- Du jeudi 18 août au jeudi 25 août, en Mairie (selon horaires d'ouverture au public)

Nouveauté pour la rentrée: pour vous faciliter la tâche, les inscriptions pour l'Accueil multiloisirs des TAP pourront s'effectuer pour l'année scolaire complète. Ceci vous évitera de devoir renouveler votre inscription à chaque fin de période.

La Commission aux Affaires Scolaires

The Color Run



Le 1^{er} octobre, à l'occasion d'octobre Rose La Municipalité et le Comité Féminin pour le Dépistage du Cancer du sein organisent The Color Run.

Une conférence ouverte au public aura lieu à la Salle des Associations le vendredi 30 septembre 2016.



Qu'est-ce que The Color Run ?

The Color Run est la course de 5 kilomètres la plus colorée du monde.

Il ne s'agit pas d'être le plus rapide ou de franchir la ligne d'arrivée en premier. Les mots d'ordre sont couleurs, amusement et plaisir !

Entouré de nombreux autres coureurs, tu vas vivre une journée exceptionnelle que tu n'es pas prêt d'oublier.

Comment se déroule à la course ?

Chaque kilomètre du parcours correspond à une « zone de couleur » où nos bénévoles lanceront de la poudre colorée 100 % naturelle à base de fécule de maïs*.

Tu devras traverser quatre zones de couleur avant de franchir la ligne d'arrivée le plus coloré possible.

Au départ de la course nous remettons à chaque participant un « kit de départ » qui comprendra : un dossard, un tee-shirt, une paire de lunettes de protection, un sac de poudre colorée.

Il y aura un ravitaillement boisson et pour finaliser la course un accès à la Zumba géante qui se tiendra dans la salle des fêtes.

**100 % naturelle: Notre poudre colorée est un produit 100 % naturel et n'est pas dangereuse pour la santé. Elle est même comestible. Nous l'avons goûtée mais franchement... il y a mieux !*

À moins que tu aimes la fécule de maïs bien sèche ?



Le fleurissement de notre village

Le printemps est enfin de retour et avec lui le fleurissement de notre village a pu débuter. Pour ce faire, le 19 mai nous avons accueilli les élèves de la Maison Familiale Rurale de Bonne-sur-Menoge, qui ont réalisé les jardinières et les bacs installés à divers endroits du chef-lieu (église, école, mairie). Ces élèves sont issus d'une classe de 3^e orientation et suite à leur après-midi jardinage à Arbusigny, un exposé et un compte rendu leur seront demandés par leur école.

Nous avons également souhaité faire participer les enfants du village. Les élèves inscrits aux activités périscolaires (TAP) en particulier à l'activité jardinage, ont réalisé les bacs situés aux abords de la salle des fêtes.

Cette année, le village est inscrit au concours de fleurissement « Villes et Villages fleuris », un jury nous rendra visite au cours de l'été, alors n'hésitez pas à fleurir et faire belles vos maisons et donc notre village.

Pour terminer, les membres de la commission fleurissement feront le tour de la commune dans la première quinzaine du mois d'août.

Alors tous à vos jardinières et à vos jardins!

Bon été à vous

La commission fleurissement.



Arbu propre



© A. Girard

Comme chaque année, le 9 avril dernier était organisé le « nettoyage de printemps » de notre commune.

Une quinzaine de personnes ont répondu présent à notre appel. Départ 8h30 de la salle des fêtes, paré de l'équipement du parfait "chasseur de déchets": sacs-poubelles, pinces à déchets, paire de bottes et surtout la bonne humeur.

Trois heures plus tard, retour à la case départ avec une bonne douzaine de sacs glanés au détour des routes et chemins. Le verre de

l'amitié qui clôtura cette matinée citoyenne nous a permis de tisser de nouveaux liens autour d'une cause commune. Elle nous a permis également de participer à l'inauguration du vernissage de l'expo de peinture et du Festival des lettres. Merci à tous pour votre participation et à l'année prochaine.

Enquête corridor

Afin de préserver et valoriser le patrimoine naturel du plateau des Bornes, un projet de territoire porté par les élus du plateau est en cours de réalisation. Ce projet se décline en trois axes: les espaces naturels remarquables, les paysages et la nature ordinaire, la valorisation du patrimoine.

Le diagnostic du territoire, initié en 2013 et poursuivi en 2016, prévoit l'étude du déplacement de la faune sauvage (mammifères, reptiles et amphibiens, principalement) sur l'ensemble des communes suivantes: Groisy, Arbusigny, Pers-Jussy, Vovray-en-Bornes, Villy-le-Bouveret.



Nous invitons donc toutes les personnes disposant d'observations sur des animaux sauvages écrasés, traversant des routes ou plus globalement se déplaçant, à nous transmettre leurs données.

Une fiche de relevé participatif est à votre disposition directement à la mairie d'Arbusigny.

Vos informations nous permettront d'améliorer la connaissance des réseaux écologiques de votre commune et ainsi de mieux préserver la biodiversité locale de votre territoire.

Compte rendu des conseils municipaux

COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL du 1^{er} février 2016

Présents: Mmes Mrs. Régine REMILLON – Marc BLETEAU – Marie BAUD – Vincent MOREAU – Marylène DAIGUEMORTE – Serge JACQUEMOUD Jacky DURET – Maryse MICHALAK – Jannick GRANIER – Esther VACHOUX – Pierre MORETTI Marjorie DUVERNEY-BOISIER – Jean BOCHET – Laurent DELIEUTRAZ

Absente excusée: Mme Sylvia DUSONCHET

Public: 0

1) Après lecture du compte rendu de la séance du conseil municipal du 7 décembre 2015, celui-ci est approuvé à l'unanimité ;

2) Madame Le Maire expose à l'assemblée le contrat corridor Salève-Voirons avec une synthèse des enjeux pour la Communauté de communes Arve et Salève :

Le contrat corridor, comme le contrat de rivière, lie plusieurs partenaires institutionnels autour d'actions pertinentes pour le territoire. Cette démarche, conduite par l'ARC sur le territoire est détaillée sur le périmètre Salève-Voirons depuis une étude initiale de 2010 puis remise à jour en 2013.

Il est demandé aux conseils municipaux concernés de valider les fiches actions et le principe d'une maîtrise d'ouvrage de la Communauté de Communes Arve et Salève.

La commune d'Arbusigny est concernée par la fiche d'actions « Bois d'Yvre », en tant que réservoir de biodiversité accueillant des espèces protégées dont les objectifs sont:

- de localiser et préserver les habitats et les populations du Sonneur à ventre jaune et les autres amphibiens (dont le Triton alpestre, autre espèce TVB) présents dans le Bois d'Yvre et les boisements environnants.

- de concilier enjeux écologiques et pratiques sylvicoles dans le cadre de la valorisation de la production de bois.

- de sensibiliser l'ensemble des propriétaires forestiers à la problématique du Sonneur à ventre jaune et valoriser la richesse et le rôle écologique du secteur auprès des habitats et acteurs locaux.

(le budget de cette fiche est estimé à 34800 € sur 5 ans). Le conseil municipal émet un avis de principe favorable, valide la fiche d'actions avec un taux de subventionnement maximal à 80 % et accepte que la Communauté de Communes Arve et Salève soit maître d'ouvrage.

3) Dans l'attente de l'approbation du budget primitif 2016, le conseil vote en dépenses d'investissement un montant de 20000 € au chapitre XXI (immobilisations corporelles-matériel, terrain/voirie...).

4) Sur proposition de Mme Le Maire, le conseil accepte la proposition d'honoraires de la société ADELA

Architectes d'un montant de 3480 € TTC pour la réalisation d'un Agenda d'Accessibilité Programmée concernant plusieurs bâtiments communaux recevant du public.

5) Questions/Informations/Interventions diverses: Question posée sur le lieu d'implantation du groupe scolaire:

Réponse: L'avant-projet réalisé par le CAUE situe cette future construction dans la zone de la salle des fêtes en restructurant les locaux existants et en prévoyant aussi un atelier municipal (synthèse de l'étude économique: estimation 3449600 € HT.)

Recensement de la population chiffre de l'INSEE au 01/01/2016: 1080 habitants

Compensation Genevoise - Année 2105: 320506 € (nombre de frontaliers: 252)

Montant de diverses factures:

- Services fourrière intercommunale « Animaux Secours à Arthaz »: 1080 €

- Dossiers Urbanisme 2014 « SRB »: 3122,50 €

- Contrat location copieurs Mairie & Écoles « ACI »: 912 € TTC/trimestre

- Travaux d'élagage et déchiquetage « Scea LYARD »: 4680 € TTC

- Fourniture et pose de 2 meubles de rangement dans la salle des fêtes « CV Charpente »: 4518,60 € TTC

- 4 drapeaux + écussons « Berger Levrault »: 350,04 € TTC

- Arbu Info + calendriers « Offset Service »: 3102 € TTC

- Honoraires/géomètre pour document d'arpentage « M. Nachon »: 419,52 € TTC

- Accord pour devis:

- Pose de 4 thermostats salle des fêtes « Brutelec »: 1225 € TTC

- 5 chargeurs universels pour PC portable « Assistance informatique »: 348 € TTC.

- Refuse le devis (366 €TTC) concernant la remise en état du cordage et du boîtier antivol sur les 3 mats; par contre accepte la commande des 3 pavillons qui sont détériorés par les intempéries.

- Le 26ème rallye automobile national des Bornes est programmé pour les 17 et 18 juin 2016, à noter que le parcours sur la commune d'Arbusigny est inchangé par rapport à 2015 et se déroulera uniquement sur la journée du samedi 18.

Affiché en exécution du Code Général des Collectivités Territoriales Art. L2121-25 et Code des Communes Art. R121-9.

Secrétaire de séance: Maryse MICHALAK

Maire: Régine REMILLON

Compte rendu des conseils municipaux

COMPTE RENDU de la SÉANCE du CONSEIL MUNICIPAL du 7 mars 2016

Présents: Mmes & Mrs.: Régine REMILLON – Marc BLETEAU – Vincent MOREAU – Marylène DAIGUEMORTE – Serge JACQUEMOUD – Jacky DURET – Maryse MICHALAK – Jannick GRANIER – Pierre MORETTI – Marjorie BOISIER – DUVERNEY- Jean BOCHET – Laurent DELIEUTRAZ – Sylvia DUSONCHET

Absents excusés: Mme Marie BAUD (pouvoir à Mme Rémillon) – M. Esther VACHOUX

Public: 1 personne

1) Après lecture du COMPTE RENDU de la séance du conseil municipal du 1er février 2016, celui-ci est approuvé à l'unanimité

2) Suite à la présentation du compte administratif 2015, Madame Le Maire quitte la séance pour qu'il soit procédé au vote. Le 1er Adjoint fait voter l'assemblée: le compte administratif est adopté à l'unanimité comme suit:

Réalisations de l'exercice:

- Dépenses de fonctionnement = 673789,66 €
- Recettes de fonctionnement = 967657,61 €
- Dépenses d'investissement = 617005,22 €
- Recettes d'investissement = 483859,98 €

(Restes à réaliser à reporter en 2016: dépenses d'investissement = 78971,71 €)

3) Suite à l'approbation du compte administratif de l'exercice 2015, le conseil municipal accepte d'affecter le résultat d'exploitation comme suit:

Report des résultats de fonctionnement en recettes = 776217,99 €.

4) Le conseil accepte la convention d'adhésion au service Prévention des risques professionnels prenant en compte l'évolution du contexte réglementaire, en effet un(e) employé(e) doit être nommé dans chaque commune en tant qu'assistant(e) de prévention qui sera assisté par l'agent chargé de la fonction d'inspection en hygiène et sécurité du centre de gestion et du coordinateur général dans le cadre de la mutualisation.

5) Questions/ Informations/ Interventions diverses:

Montant de diverses factures:

- Fer durstell pour l'étrave triaxiale: 317,52 € (Ets Contat)
- Contrat entretien chauffage salle associations: 704,52 € (Ets Montant)
- Remplacement ballon eau chaude à l'école primaire: 948,82 € (Ets Loncan)
- Accès au serveur du panneau électronique: 466,80 € (Ste ESD)
- Révision complète + changement ceinture sécurité sur véhicule: 712,04 € (Garage du Môle) - Réparation portail: 117,48 € (Ent. Somann)
- Dépannage chauffage salle paroissiale: 145 € (Ent.

Parchet)

- Fauteuil de bureau: 318,10 € & un aspirateur: 117,96 € (Ets Vachoux)

Accord pour devis suivants:

12 chaises +2 tables pour cantine/périscolaire: 1 127,92 € (Ets Vachoux)

Remplacement du circulateur défectueux/radiateurs salle des fêtes: 1 173,60 € (Ets Montant)

Remplacement des battants usagés des cloches n° 1 et n° 3 et remplacement du marteau de sonnerie de la seconde cloche pour un montant de 4395,60 € (Paccard Fonderie), le conseil opte pour uniquement l'intervention sur la seconde cloche...

Entretien des massifs: 3540,16 € (Paysage des Bornes), plus une demande pour remplacer les 2 arbres secs à la croix au Maury. À noter que les élèves de la MRF de Bonne interviendront pour la plantation des fleurs dans les jardinières.

Afin de pouvoir régler le problème d'étanchéité de la boîte du lampadaire, il a été convenu que la commune va réaliser les travaux de génie civil et que l'entreprise Chatel et le bureau d'études Profils Etudes prennent en charge les travaux électriques pour un montant de 1391,40 €.

Travaux prévus sur la route départementale n° 6: rabotage et enrobés au Souget et au Vernay-Dessous (printemps 2016). Enrochement Creux du ruisseau du Seutet (automne 2016).

L'assemblée écoute plusieurs élus qui ont participé à différentes réunions: AG. Su Syndicat des Eaux, des Rocailles et de Bellecombe, Commission communale d'urbanisme, Commission scolaire lors du conseil d'école.

Affiché en exécution du code général des Collectivités Territoriales Art. L2121-25 et Code des Communes Art. R121-9.

Secrétaire de séance: Maryse MICHALAK

Maire: Régine REMILLON

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL du 11 Avril 2016

Présents Mmes Mrs : Régine REMILLON – Marc BLETEAU – Marie BAUD – Vincent MOREAU – Marylène DAIGUEMORTE – Serge JACQUEMOUD – Jacky DURET – Maryse MICHALAK – Jannick GRANIER – Esther VACHOUX - Pierre MORETTI – Marjorie BOISIER –DUVERNEY - Jean BOCHET – Laurent DELIEUTRAZ - Mme Sylvia DUSONCHET

Public : 1 personne

1) Approbation du précédent compte-rendu :

Après lecture du compte-rendu de la séance du conseil municipal du 7 mars 2016, celui-ci est approuvé à l'unanimité.

Compte rendu des conseils municipaux

2) Vote des taux d'imposition 2016 de la Taxe d'habitation et des taxes foncières :

Sur proposition de la commission des finances, le conseil accepte de ne pas modifier les taux d'imposition de 2016 des taxes directes locales par rapport à 2015 à savoir :

Taxe d'Habitation : 10,20%

Taxe Foncière sur bâti : 14,09%

Taxe F. sur non bâti : 63,61%

Soit un produit fiscal attendu de 301 511 € (pour mémoire en 2015 : 288 393 €)

3) Vote du budget primitif 2016 :

Le conseil municipal vote, à l'unanimité, le budget primitif 2016 qui s'équilibre en dépenses et recettes, arrêté comme suit :

Section de fonctionnement : 1 672 583,99 €

Section d'investissement : 1 411 218,86 €

4) Participation fiscalisée au SIGCSPRA exercice 2016 :

Le conseil prend acte du montant de la participation fiscalisée de la commune d'Arbusigny au Syndicat Intercommunal de Gestion de Secours Principal de la Région Annemassienne (SIGCSPRA) pour un montant de 33 062,29 € (idem en 2015)

5) Suite à la réalisation de l'Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'ap) concernant les bâtiments communaux recevant du public, les actions de mise en accessibilité envisagées peuvent être réalisées jusqu'en 2024. Il s'avère qu'en fonction de la réalisation du nouveau groupe scolaire, différents aménagements seront réalisés au fur et à mesure pour rendre tous les bâtiments communaux accessibles aux PMR. Le conseil approuve cet Ad'ap et pour cette année il valide les travaux pour la mise aux normes des W.C. publics et de la place de parking « handicapé » avec l'accès au chalet des Bornes.

6) Questions / Informations / Interventions diverses :

Accord pour devis suivants :

Goudronnage place+cheminement Accessibilité Chalet des Bornes : 2 592 € TTC (Eiffage)

Remplacement marteau de sonnerie de la seconde cloche : 1 296 € TTC (Fonderie Paccard)

Fourniture Matière pour travaux Chemin de Chez Lanlet : 1 848 € TTC (Ent. Maulet)

Des travaux d'élargissement du trottoir pour accéder au terrain de sports sont prévus.

Chalet des Bornes : La question est posée sur l'intérêt de conserver le fourneau, vue son utilisation inexistante et une infiltration d'eau au niveau de la cheminée...

L'assemblée écoute plusieurs élus qui ont participé à différentes réunions ou assemblées et qui font un point de situation sur les sujets traités (Syndicat Mixte du Salève pour le plateau des Bornes – Syndicat des eaux Rocailles Bellecombe – SEMCRU ADMR qui recrute du personnel - Handifestif qui lance un appel aux

bénévoles – SIGCSPRA - Commissions communales : Voirie – Urbanisme – Scolaire)

Inscription de la commune au concours départemental 2016 : Paysage, fleurissement et cadre de vie.

Samedi 02 Juillet : ARBU FESTIF collaboration Commune/Moto-Club et Association « Lou Ptiou Golus »

Affiché en exécution du Code Général des Collectivités Territoriales Art. L2121-25 et Code des Communes Art. R121-9.

La secrétaire de séance : Marylène DAIGUEMORTE

Maire : Régine REMILLON

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL du 2 Mai 2016

Présents : Mmes Mrs. Régine REMILLON – Marie BAUD – Vincent MOREAU - Marylène DAIGUEMORTE – Serge JACQUEMOUD - Jacky DURET – Maryse MICHALAK – Esther VACHOUX – Pierre MORETTI – Marjorie DUVERNEY-BOISIER – Jean BOCHET – Laurent DELIEUTRAZ

Absents excusés: Mr. Marc BLETEAU (pouvoir à Mme Régine REMILLON) – Mmes Jannick GRANIER – Sylvia DUSONCHET.

Public : 1 personne

1) Après lecture du compte-rendu de la séance du conseil municipal du 11 Avril 2016, celui-ci est approuvé à l'unanimité.

2) Mme Marylène Daiguemorte, adjointe déléguée à la commission « Salles communales » a proposé les nouvelles conditions de location des salles ; après discussion et plusieurs remarques, cette question sera revue ultérieurement.

3) Sur proposition de la Commission des Finances et de Mme Le Maire, le conseil municipal a voté à l'unanimité les subventions aux associations : exercice 2016

- Association des Parents d'Elèves d'Arbusigny : 1 350 €

- Foyer Rural de Loisirs pour Tous d'Arbusigny : 1 000 €

- Association Lou Ptiou Golus (cantine d'Arbusigny) : 4 170 €

- USEP de l'Ecole d'Arbusigny : 50 € – Association

d'Assistants Maternelles d'Arbu : 50 € - A.D.M.R. Les

Tourelles Reignier : 400 € - Moto-Club Arbusigny/La

Muraz: 100 € - Association des Parents d'Elèves du

Collège de Reignier : 50 € -Association Sportive du

Collège de Reignier : 50 € - La Prévention Routière

(comité 74) : 150 € - Association « Pages Ouvertes »

(développement goût de la lecture) : 60 € - Harmonie

municipale Reignier-Esery : 100 € - Association des

Donneurs de Sang : 150 € - Croix-Rouge comité La

Roche/Reignier : 100 € -Amicale des Sapeurs-Pompier

Compte rendu des conseils municipaux

d'Annemasse : 30 € - Association des Jeunes Sapeurs Pompiers d'Annemasse : 50 € - Anciens A.F.N. canton de Reignier : 50 € - Groupement Défense Grêle Bonneville/Reignier : 700 € - Association «Le Souvenir Français»: 80 € - Ecole de Musique de Pers-Jussy : 150 € - U.S.P.J. de Pers-Jussy (Foot) : 100 € - Association La Jonquille Sportive Reignier (Foot) : 50 € - Association Handi Festif Reignier : 100 € - REGAR (Réseau de Gérontologie Annemasse Reignier) : 50 € - Les Restaurants du Cœur de Haute-Savoie : 50 € - Canhicap (chiens guides aveugles) : 50 €

4) Le conseil municipal accepte le renouvellement de la convention d'adhésion auprès du Centre de Gestion pour la médecine de prévention.

5) Le Conseil émet un avis favorable et approuve l'extension des compétences de la Communauté de Communes Arve et Salève comme suit : Prise de la compétence obligatoire « Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations » ; Prise de la compétence optionnelle «Protection et mise en valeur de l'environnement : actions de prévention et de lutte contre la pollution et de préservation des espaces naturels» et autorise le conseil communautaire à transférer tout ou partie des compétences suivantes « GEMAPI, actions de prévention et de lutte contre la pollution et de préservation des espaces naturels aux Etablissements Publics de Coopération Intercommunales compétents, notamment au Syndicat des Rocailles Bellecombe .

6) Le conseil désigne deux délégués à la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) de la Communauté de Communes Arve et Salève à savoir : Mme Régine REMILLON, Maire et Mr. Vincent MOREAU, Adjoint délégué aux finances.

7) Le conseil approuve les virements de crédits, en section de fonctionnement, comme suit :

Titres annulés (sur exercices antérieurs) : + 4 500 €

Dépenses imprévues : - 4 500 €

8) Mme Le Maire informe le conseil municipal que les 2 postes d'Adjoints Techniques sont à pourvoir, suite à la demande de mise en disponibilité pour convenances personnelles pour un an de Mr. Flavien Moretti et à la demande la rupture du contrat «emploi d'avenir » de la part de Mr. Le Bouedec Kévin. Il sera procédé à leurs remplacements. Intervention de Monsieur Jean Bochet

qui demande quelles sont les raisons du départ de Flavien Moretti.

9) Questions / Informations / Interventions diverses :
Pris note factures suivantes :

Matériaux pour réfection chemin du Grand Bois : 6 950,40 € TTC (Ent. Maulet)

Vérification Extincteurs : 1 121,17 € TTC (Société SICLI)

Accord pour devis suivants :

Acquisition logiciel pour la gestion du cimetière (saisie de tous les inhumés à partir du relevé terrain-Numérisation des titres de concessions-Levé topographique-photographies des emplacements-Aide juridique concernant la législation en vigueur) : 8 326,32 € TTC (Société ADIC Groupe SEDI)

Acquisition de 2 bancs en granit pour cimetière : 1 032,36 € TTC (Ets CAPRI)

Divers travaux de serrurerie : 2 845,20 € TTC (Somann2)

Divers équipements pour écoles.

Dimanche 8 mai à 10 h.30 :

Commémoration en présence des enfants

Mardi 10 mai à 18 h. au Marais du Chênet :

Signature officielle du contrat de territoire « Plateau des Bornes »

Vendredi 8 Juillet :

Visite du SIDEFAGE départ d'Arbusigny à 12 h.45 en car (inscription en mairie – nombre de places limité à 50).

Prochaine réunion du conseil municipal le lundi 23 mai 2016 à 20 h.30 : à l'ordre du jour « débat sur le PADD ».

Affiché en exécution du Code Général des Collectivités Territoriales Art. L.2121-25 et Code des Communes Art. R121-9.

Secrétaire de séance : Pierre MORETTI

Maire : Régine REMILLON

Société de chasse

Le Président et son Conseil vous rappellent que la saison de chasse ouvre le 2e dimanche de septembre et la clôture générale est le 3e dimanche de janvier.

Toute la chasse est suspendue les mercredis et vendredis. Sauf jour férié.

Contact: Monsieur Sonnerat - Chemin de Vers La Queue

Épicerie



ARBU' Services L'épicerie d'ARBUSIGNY



La commune d'ARBUSIGNY possède désormais une épicerie.

Hilda RASOLOFO et Kévin GRASSONE, gérants de cette épicerie, vous accueillent, sourire aux lèvres, du mardi au samedi, de 7h à 13h et de 16h à 20h, et le dimanche du 7h à 13h.



L'épicerie propose des produits d'alimentation générale, pain et viennoiserie, fruits et légumes, fromages et charcuteries à la coupe, des produits d'hygiène et d'entretien et bientôt des poissons frais sur commande. Des paniers à roulettes y sont à votre disposition.

Comme son nom l'indique, elle propose divers services comme point relais colis, point de vente de gaz, livraison à domicile et bientôt jeux de grattage et loto. Vous y trouverez également le journal "Le Dauphiné"

Au plaisir de vous compter parmi la clientèle d'ARBU'Services.



19 route de Pers-jussy, 74930 ARBUSIGNY
04 56-81 49 89 / arbuservices74930@gmail.com



Evolution Arbusigny

Le logo de l'association, qui à fait peau neuve!

Chers tous d'Arbozni,

L'association ÉVOLUTION relance son activité sur la commune. Des activités ponctuelles seront proposées, à nos adultes sans oublier nos jeunes.

Elles débuteront à la rentrée scolaire 2016-2017, et parmi elles, des week-ends découvertes en Europe, des excursions à la journée, de l'animation, des sorties sportives et bien d'autres projets qui nous tiennent à cœur.

Le calendrier complet de la saison sera disponible à la rentrée scolaire de septembre.

Comment suivre et rester informé des projets d'ÉVOLUTION sans en perdre une miette. Rien de plus simple, sur son blog, à l'adresse suivante, <http://evolution.over-blog.com/> et aussi sur les panneaux d'affichage qui arborent la commune.

Souvenir, souvenir... certains jeunes sur cette image devenus adultes aujourd'hui devraient se reconnaître! Course d'orientation organisée par ÉVOLUTION en partenariat avec l'école d'ARBUSIGNY et la municipalité... le 26 juin 2008 au Péril.

À très bientôt, l'équipe d'ÉVOLUTION.



Don du sang



Depuis le départ de Christiane VACHOUX, quatre jeunes femmes Gaëlle Pollet, Laure Péguet, Liliane Abdelkader, Amandine Gourmaud ont repris le flambeau auprès du Centre de transfusion sanguine.

Pour cette reprise, le Docteur Pierre Boutou était satisfait des 46 donateurs, dont 8 nouveaux.

Les prochaines dates sont les 31 août et 9 novembre.

Repas dansant costumé



Cette année encore l'APE a proposé son traditionnel repas dansant costumé samedi 19 mars.

Les enfants des écoles ont enchanté parents, familles et amis grâce à leurs danses sur le thème des musiques traditionnelles. Merci à eux et à leurs enseignants.

La soirée s'est poursuivie avec le repas préparé par Bernard et Alexandra et leur équipe: comme toujours tout le monde s'est régalé.

De nombreuses personnes avaient préparé des costumes et le concours des plus beaux déguisements a

récompensé entre autres la tribu indienne juste devant les Gaulois du village d'Astérix. Les membres de l'APE avaient composé une belle équipe féminine de foot accompagnée de super « pompom boys ». La soirée s'est poursuivie en musique dans la bonne humeur et beaucoup d'ambiance. Merci à tous les participants et rendez-vous l'an prochain.

Vide grenier

La 8^e édition du vide-greniers de l'APE s'est déroulée dimanche 3 avril.

Dès 5h30 le matin, les premiers exposants installaient leurs stands avec l'aide fortement appréciée de papas d'élèves.

Au fil des heures chacun terminait son installation pour accueillir les premiers visiteurs venus pour chiner, faire de bonnes affaires et c'est ainsi que tout au long la journée les objets changent de main pour le bonheur de chacun.

Encore une journée réussie au profit des enfants de l'école d'Arbusigny.



Plantons

Une belle réussite pour la vente de fleurs et plantons de l'APE !

Cette vente a eu lieu samedi 21 mai durant toute la matinée. De nombreuses personnes sont venues acquérir les géraniums, oeillets et autres belles fleurs qui embelliront les abords des maisons. Les jardiniers quant à eux sont repartis avec les divers plantons qui garniront les potagers et garantiront des légumes frais une bonne partie de l'année.

Un grand merci à tous les acheteurs...



Quand la musique est bonne



Samedi 21 mai, forts du succès de l'an dernier, les membres de l'APE ont renouvelé l'expérience d'un concert avec le groupe « Là bas », venu interpréter les plus grands succès de Jean-Jacques Goldman.

Le nombre de spectateurs n'a pas égalé celui de l'an dernier, mais l'ambiance n'en était pas moins bonne, et les fans des années 80 ont pu partager leur engouement avec plus jeunes et plus âgés. Plusieurs générations réunies dans la salle des fêtes d'Arbusigny, au son pop-rock de chansons cultes interprétées par six musiciens de talent débordant d'énergie : voilà de quoi donner entière satisfaction à l'équipe de l'APE.



Homéopathie, coupeurs de feu... Science et esprit critique

Le cycle des Cafés-Déficiences se termine à Arbusigny.

Après plusieurs séances passant en revue différents aspects du fonctionnement de notre cerveau, l'esprit critique des participants était prêt pour des débats: l'un portait sur les médecines alternatives, l'autre sur les énergies.

Pour ces débats, une question centrale: Quels sont les arguments que chacun d'entre nous propose pour justifier son opinion ou son comportement sur telle ou telle médecine ou énergie?

L'homéopathie, ça marche pour moi... donc c'est un médicament efficace?

Les coupeurs de feu réduisent la sensation de chaleur... donc leur don est prouvé?

Mais peut-on se fier à sa propre expérience personnelle (ou celles de ses proches) pour justifier ses croyances? Toutes les expériences présentées pendant les cafés-Déficiences montrent la fragilité de notre intuition et de nos raisonnements, souvent biaisés par les limites de notre cerveau et fortement influencés par nos attentes, nos idées reçues, notre histoire personnelle et notre environnement.



Savez-vous par exemple:

- que, malgré notre expérience personnelle (Aie, ça pique!), les moustiques ne sont pas attirés par la lumière?
- que les piqûres sur notre corps le matin au réveil ne peuvent pas être dues à des araignées?
- qu'il n'y a pas plus de naissances les jours de pleine lune?
- qu'il n'est pas dangereux de se baigner juste après avoir mangé?
- que la plupart des gens qui découvrent la Haute-Savoie n'ont jamais entendu parler des coupeurs de feu?

- que la France est le pays où l'homéopathie est la plus utilisée alors que beaucoup d'autres pays ne s'en servent pas?
- que toutes les études sérieuses sur l'homéopathie montrent que le traitement n'est pas plus efficace qu'un placebo?
- que l'homéopathie dispose d'un droit d'exception pour que ses médicaments aient l'autorisation d'être vendus, sans prouver leurs efficacités?

Les Cafés-Déficiences vont quitter maintenant Arbusigny pour d'autres communes.



Déficiences prend ainsi son envol, quitte le giron du Foyer Rural et fait maintenant partie d'une association à part entière: A Seconde Vue.

À Seconde Vue, parce qu'à première vue, on risque de se tromper...

À Seconde Vue, pour prendre le temps de la raison et former des citoyens éclairés!

À Seconde Vue: <http://www.asecondevue.fr>



21^e édition cirque organisé par le Foyer Rural d'Arbusigny du 11 au 15 avril 2016.

Il était une fois... Lézards du cirque!

Chapitre: Emmanuel & Co...

Un intervenant cirque, Emmanuel Calaresu, est venu transmettre sa passion aux enfants d'Arbusigny durant 11 années. Un rendez-vous de stage annuel qui nous a permis de nous rassembler autour du spectacle des enfants au cœur des arts du cirque, nous apportant de la magie, de la joie, des couleurs, des rires, et des émotions!

C'était le dernier stage encadré par Emmanuel. Nous sommes tous à la fois bienheureux pour lui qu'il s'accomplisse dans un nouveau choix de vie mais aussi un peu triste que cette aventure s'arrête avec lui...

Cette dernière édition a offert encore un beau spectacle durant lequel les enfants parés de la magie de leurs maquillages en couleur et paillettes, ont su s'exprimer dans les disciplines de leur choix: rolla bolla, foulards, anneaux, fil, boule à marcher, échasses, jonglerie, tissu, trapèze, assiette chinoise, bâton du diable, diabolo, bollas, acrosport, avec pour terminer une belle pyramide et un aussi un joyeux « merci » écrit avec leur corps! BRAVO à tous petits et grands pour ce beau spectacle!!!

Après le spectacle, entouré de tous les enfants présents,

Emmanuel a été accompagné vers un arbre symbolique recouvert de messages chaleureux, de dessins, de créations en tout genre, adressés par les enfants, les adolescents de ce stage, mais aussi d'anciens jeunes recontactés par Anne S. et même d'ami(e)s organisatrices, d'anciens animateurs...

Un bel hommage joyeusement émouvant lui a été rendu par une photo d'Emmanuel entouré de tous les enfants, nous offrant à tous un mémorable tableau souvenir. La fin de soirée s'est ensuite prolongée par un agréable partage convivial avec les enfants, familles et amis.

MERCI à la mairie qui nous met gracieusement cette grande salle à disposition, idéale pour les aériens,

Un coup de chapeau et MERCI au Foyer Rural qui traverse les âges et ne prend pas une ride mais plutôt de l'étoffe avec la diversité des activités qu'il propose depuis avril 1966!

MERCI à toutes les personnes organisatrices et familles qui ont permis que le cirque dure et perdure depuis 1995: Agnès Hocquet à l'initiative de ce stage, présidente du foyer rural à l'époque, puis se sont succéder comme responsable de cette activité, Françoise Grépillat, Sylvie Merlier, Anne Schaedler,

De tout cœur un grand MERCI à Emmanuel pour son engagement fidèle à Arbusigny!



Cirque

MERCI à vous parents de votre confiance et à vous les enfants pour votre enthousiasme et votre amour pour les arts du cirque,

MERCI aux partenaires qui l'ont accompagné au fil du temps Loic G., Augusto, Ambre, et aujourd'hui Bérengère, animatrice cirque, qui grâce à son enthousiasme efficace sait dynamiser les enfants dans la joie et la bonne humeur,

MERCI aux jeunes qui ont offert leur aide par plaisir d'apprendre. Morgane, Célia, Arnaud, Alexandre, cette année encore Mathilde.

MERCI pour les préparations culinaires généreusement offertes par les mamans,

MERCI à Luc, président actuel du Foyer Rural, Anne S., Laetitia, Emilie M., pour leur aide précieuse, leur disponibilité lors des préparatifs techniques, les décors et les maquillages, ainsi qu'aux mamans bénévoles de dernière minute.

« Au revoir Emmanuel... »

Toutes & tous, nous lui souhaitons bonne continuation dans ses projets! Nouveau chapitre! L'aventure continue...

Bérengère Moutier accepte de reprendre son rôle d'animatrice l'année prochaine.

Les enfants seront ravis et nous aussi!! Nous l'en remercions.

Johann Bollot, intervenant cirque, vient de nous confirmer son choix d'accepter de venir encadrer la version du stage 2017!! Nous nous réjouissons de l'accueillir.

Je serais également au rendez-vous avec joie! À l'année prochaine...

Mylène Maurel - Responsable activité cirque





Festival des Lettres

**LE FOYER RURAL A PRÉSENTÉ SA SECONDE ÉDITION
DU FESTIVAL DU TÊTARD TÊTU LES 8 ET 9 AVRIL 2016.**



Vendredi, les enfants des TAP ont pu s'essayer à l'art postal, tandis que le soir, après les pâtes lettres et la remise du prix du concours de la plus belle enveloppe, la scène ouverte spéciale enfants a vu se succéder le groupe patois des TAP, des chants, de la magie, pour se terminer « en fanfare », avec les instruments fabriqués, présentés et joués par Robert Tissot, accompagné pour l'occasion de son petit fils Justin.

Une bien joyeuse soirée !

Samedi, après le vernissage de l'exposition artistique Art'busigny, qui regroupait les oeuvres d'artistes régionaux, ainsi que les travaux des élèves de la section peinture du Foyer Rural, les visiteurs ont pu découvrir et profiter en famille des différents ateliers créatifs instructifs et ludiques proposés, avec notamment la magnifique imprimerie ancienne des Animalices, l'école ancienne ou le coin des jeux. A l'heure des communications numériques, la manifestation " fête des lettres ? Faites des lettres !" permet de reprendre l'art d'écrire dans son histoire, du support papier au sens et aux moyens possibles de transmettre en écrivant. Il a été démontré par ces ateliers que l'on pouvait soi-même créer ses outils pour écrire ses messages (se fabriquer du papier recyclé, créer ses enveloppes, fabriquer ses tampons, écrire avec plume et encre...) Des livres sur tous ces thèmes complétaient ces découvertes.



Mélanie Fantuzzo nous a également fait l'amitié de venir dédicacer son livre « Faux frères ».

Des expositions, enfin, avec les travaux réalisés par les enfants des TAP sur le thème "polyglotte", ainsi que la grande expo d'art postal, patiemment collectée et prêtée par Michèle Dalmasso Reverbel.

Après un bon couscous, la scène ouverte des adultes nous a régales de chansons, poèmes, lectures, expériences scientifiques, de bien belles expressions de talents et de sensibilités.

Un précieux partage, dont nous remercions chaleureusement tous les protagonistes, d'Arbusigny et d'ailleurs....

Journée du patrimoine



Inauguration-visite du « musée de la ferme à Max » ARBUSIGNY «chez Le Cordier»



A travers sa collection d'objets domestiques et d'outils de la ferme familiale, Max Desbiolles vous parle de la vie rurale du Plateau des Bornes au début du XX^{ème} siècle. Il vous explique les outils et accessoires oubliés dont certains "fabriqués maison" qui permettaient une presque autarcie. ... Faire le cidre, "enchapler" la faux, confectionner une corde, repasser le linge...



- Avec la présentation d'un patient travail de collecte et sa mise en valeur.

- Avec des anecdotes et des aspects du langage d'époque par un locuteur passionné.



Horaires des visites

samedi 18 juin : 10h et 14h,
dimanche 19 juin : 10 h et 14 h
rendez-vous chez le Cordier, 74930 Arbusigny
Durée : 1h

Sur réservation au 04 50 94 50 94, places limitées



Ciné plein air : le Foyer fête ses 50 ans avec Astérix !



Astérix et Obélix seront les invités de la soirée pour la fête annuelle du Foyer, qui sera l'occasion de fêter les 50 ans de l'association.

Né en 1966, à l'initiative de bénévoles inspirés, Le Foyer Rural d'Arbusigny est fier de son histoire et vous invite à fêter son anniversaire lors de la fête du Ciné Plein Air, le mardi 5 juillet à partir de 19 heures.

Au programme :

- Repas festif : apéritif, assiette de diots bien accompagnés et gâteau d'anniversaire ! Repas sur réservation (10 €)

- Quelques moments de souvenir sur écran géant.
- La présentation des activités actuelles du Foyer.

Et à la tombée de la nuit : Astérix, le Domaine des Dieux. Un film d'animation pour toute la famille. Et en plus c'est gratuit (grâce au soutien de la municipalité d'Arbusigny) !

=> Pour plus d'information et pour les réservations

<http://www.foyer-arbusigny.fr>



Peinture



© A. Girard

Notre traditionnelle exposition annuelle organisée par le foyer d'Arbusigny présentait cette année, quelques travaux d'élèves passionnés par cet art, qu'Hervé Vigié transmet avec brio et patience.

Merci à tous les participants.

Amis des sentiers



Assemblée Générale du 4 avril
Les Amis du Sentier

Asters



Mardi 5 avril, une vingtaine de passionnés avait rendez-vous sur le plateau des Bornes et sur la zone humide du marais du Chênet, à l'invitation d'Asters, le conservatoire d'espaces naturels de Haute-Savoie.

Divagation des chiens



Lutte contre la divagation des chiens

*« Il est du devoir de chacun de veiller à la sauvegarde du patrimoine naturel dans lequel il vit »
Article 200 du code rural.*

Moment important pour la faune sauvage, Le printemps est une période sensible où l'essentiel des naissances se produit. Certaines personnes ont pris la mauvaise habitude de laisser leurs chiens sans aucune surveillance. Pour beaucoup de propriétaires, leurs chiens ne s'éloignent pas. En réalité, ils peuvent parcourir le Salève et retrouver un ou plusieurs autres chiens pour chasser.



La divagation des chiens entraîne alors un dérangement supplémentaire. L'arrêté ministériel du 16 mars 1955 impose que **du 15 avril au 30 juin**, les chiens, soient, en dehors des allées forestières (pistes et routes forestières), tenus en laisse. Par conséquent, sur les sentiers et en pleine forêt les chiens doivent être tenus en laisse durant cette période.

En cas de non-respect de ces dispositions, le contrevenant encourt une amende prévue pour les contraventions de 4^{ème} classe, **dont le montant s'élève à 750 euros maximum, ou 135 euros par la voie de l'amende forfaitaire.**

Néanmoins, même en période estivale dans les alpages il est conseillé de tenir son chien en laisse pour éviter d'effrayer les troupeaux comme le rappellent les panneaux d'informations installés au Salève.



Plus généralement tout au long de l'année, il est strictement interdit de laisser divaguer son chien dans les terres cultivées ou non, les bois, les prés, les vignes, ainsi que dans les marais et le bord des cours d'eau, étangs et lacs.

**Un chien peut représenter un danger pour la faune sauvage et les troupeaux...
Alors soyez en responsable et gardez le en laisse, à l'attache ou sous contrôle.**

Cantine - Garderie



Les inscriptions pour la rentrée de la cantine et garderie se feront le mardi 21 juin de 16h30 à 18h30 dans la salle des fêtes jusqu'au 5 juillet.

Les retardataires pourront déposer les dossiers complétés dans la boîte aux lettres - 83 impasse de l'Église.

L'Assemblée Générale se déroulera le 13 septembre à 19h30.

Nathalie



Le 8 mars, Nathalie a soufflé ses 50 bougies en compagnie des enfants et de ses collègues.

Cadeau des enfants : un tableau couvert de gentils messages.

Votre Publicité, ici !

Prenez contact avec la Mairie.



Les Bornes, pays de Reblochon

Le printemps est arrivé sur le plateau des Bornes, les arbres se sont parés d'un feuillage abondant, les prairies ont retrouvé leur tapis d'herbe tendre. Les vaches ont patienté tout l'hiver à l'abri de leur étable; elles s'appêtent à retrouver leurs vertes pâtures pour leur plus grand plaisir!

Les producteurs de lait à Reblochon, comme tous les producteurs de lait du plateau, s'activent ainsi pour que « la mise à l'herbe » de leur troupeau se déroule au mieux. L'herbe et le pâturage sont des éléments fondamentaux pour l'Appellation d'Origine Protégée Reblochon. Mais que savez-vous du Reblochon, l'un des premiers fromages AOP français, fabriqué sur votre territoire? Nous vous proposons de découvrir quelques facettes de cette filière!

L'AOP, une production agricole non délocalisable.

L'Appellation d'Origine Protégée (AOP) est une reconnaissance officielle européenne, qui identifie un produit typique, dont le caractère est l'expression de savoir-faire traditionnels et d'un territoire spécifique.

L'AOP garantit ainsi ce lien fort entre le produit et son terroir en définissant la zone géographique de production, les modes de production du lait, de la transformation fromagère et de l'affinage, issus de la tradition. Elle définit également les modalités de contrôle de ces points par un organisme indépendant.

Ainsi, depuis 1958, l'AOP Reblochon est savoyarde... et elle le restera!

L'AOP Reblochon, une filière organisée autour d'un cahier des charges, garant d'un produit de qualité et des savoir-faire traditionnels

Chaque année, quelques 30 millions de Reblochon sont fabriqués par des professionnels passionnés et fiers de leur métier.



Ces Reblochons sont exclusivement produits au sein de la zone géographique comprenant la majeure partie de la Haute-Savoie (A l'Est de la ligne Annecy Genève) et le Val d'Arly en Savoie.

La filière se compose aujourd'hui de 730 exploitations agricoles et de 34 fromagers-affineurs.

Sur le plateau des Bornes, plus d'une centaine d'exploitations agricoles, regroupées au sein de coopératives, produisent tous les jours du lait utilisé pour fabriquer des reblochons onctueux.

Les membres de la filière Reblochon sont tenus de respecter des conditions de production et de fabrication exigeantes, garantissant au consommateur des pratiques traditionnelles. Pour les producteurs, ces exigences se traduisent notamment par le choix de races de vaches locales (Abondance, Montbéliarde et Tarentaise), et par une alimentation naturelle. Ainsi, à la belle saison, les vaches laitières se nourrissent exclusivement d'herbe verte complétée par des céréales, non OGM, et sont tenues de pâturer au minimum 150 jours dans l'année. L'herbe et le pâturage sont au cœur de l'AOP.



L'AOP Reblochon, une chance pour notre territoire et ses habitants!

Au-delà d'offrir un fromage de plateau authentique et savoureux à vos papilles, les membres de la filière Reblochon participent à la dynamique locale, dans les écoles, les commerces... directement (par la présence de leur famille sur le territoire) ou indirectement par les emplois créés en lien avec l'activité agricole.

Tout comme leurs collègues des autres filières agricoles AOP-IGP présentes dans les Bornes, les producteurs de lait à Reblochon entretiennent un espace rural ouvert et qualitatif, procurant ainsi un cadre de vie exceptionnel, que ce soit pour le plaisir des yeux ou pour les loisirs en tout genre.

Ainsi, l'AOP Reblochon contribue à l'identité du territoire, lui donnant une saveur unique et renforçant son attractivité, ce qui bénéficie à l'ensemble de ses habitants!

Vous, habitants de la zone AOP Reblochon, n'hésitez pas à découvrir les coopératives et les producteurs présents à vos côtés, et devenez les premiers ambassadeurs de ce fromage, qui anime votre territoire!

Plus d'informations sur la filière Reblochon et le produit sur www.reblochon.fr



Déchèterie

Guide de la déchèterie



Les nouveautés

L'accès de la déchèterie sera sécurisé !

- > Le site sera équipé d'une **vidéo surveillance**.
- > L'entrée **se fera automatiquement** par carte.

Les cartes sont à retirer **dans vos mairies** sous présentation d'une **pièce justificative d'identité et de domicile** à partir du **13 juin 2016**.

Adresse

1 496 route des Rocailles
74930 Reignier-Esery

Horaires d'ouverture

Été : Avril à Octobre

Lundi au Samedi (sauf jours fériés)
de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 19h00

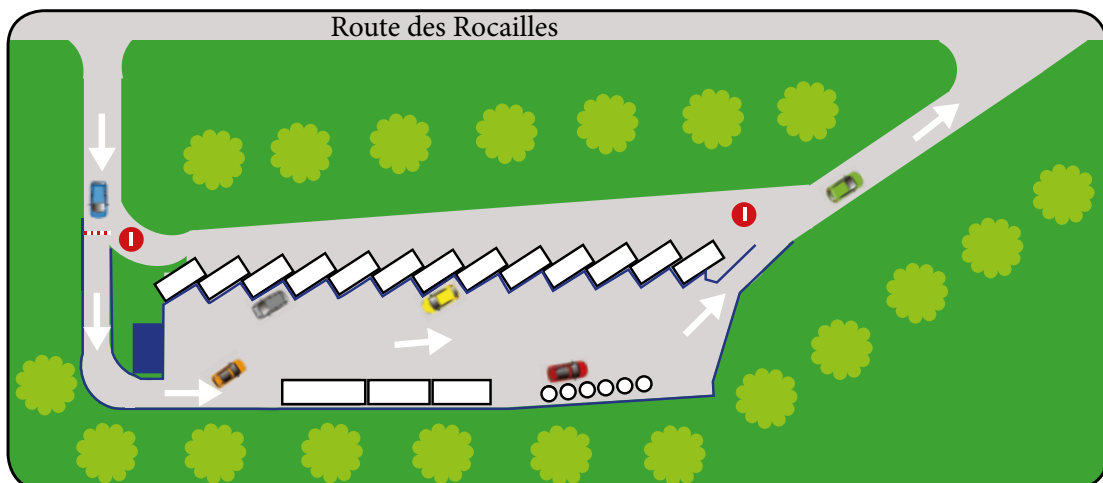
Hiver : Novembre à mars

Lundi au Samedi (sauf jours fériés)
de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30

Nouveau plan

Agrandissement et réorganisation de la déchèterie!

Aujourd'hui la déchèterie de 3 000 m², réouvre au public avec 13 quais, une nouvelle organisation de la circulation et surtout de nouvelles possibilités de tri.



Mieux connaître pour mieux agir !



Communauté de communes Arve et Salève
160 Grande Rue • 74930 Reignier-Ésery
Tél. 04 50 43 46 14 • arve-saleve.fr

Nos Partenaires
SIDEFAGE



Arbusigny - Arthaz-Pont-Notre-Dame - La Muraz - Monnetier-Mornex-Esserts-Salève - Nangy - Pers-Jussy - Reignier-Esery - Scientier

Déchèterie

Déchets acceptés



BOIS Palettes, planches, contreplaqué, bois de charpente, mobilier en bois...



CARTONS Cartons, pliés et aplatis...



GRAVATS Cailloux, béton (non armé), ciment, parpaing, ardoise, déblais...



MÉTAUX Tous types de métaux.



DÉCHETS VERTS Branchages, tailles, tontes, feuillage, plantes...



ENCOMBRANTS Mobilier, literie, plâtre, moquette, verre (fenêtre miroir...)...



TOUT-VENANT INCINÉRABLES Plastiques, textiles, caoutchouc, PVC...



Déchets d'équipement électriques et électroniques.

Autres : tri sélectif, produits d'entretien et de bricolage, produits phytosanitaire, piles, batteries, huiles minérales, radiographie médicale, pneumatiques, consommables informatiques, déchets d'activité de soins et risques infectieux.

Déchets refusés



Explosifs, feux d'artifices
-» vendeurs



Amiante
-» prestataires spécialisés



Médicaments
-» pharmacie



Cadavre d'animaux
-» vétérinaires ou équarrisseurs



Bouteilles de gaz
-» vendeurs



Ordures ménagères
-» Ramassage ou point d'apport volontaire

Moins produire de déchets c'est possible !

Pensez à composter

-> En compostant vos déchets fermentescibles, vous obtiendrez un engrais 100% naturel et gratuit !

Réduisez vos déchets verts grâce au paillage

-> En utilisant l'herbe coupée en paillage au pied de vos plantes, vous éviterez la pousse des mauvaises herbes et limiterez l'arrosage.

Évitez les piles jetables

-> Elles contiennent des produits toxiques pour l'environnement, investissez dans des piles rechargeables, vous rentrerez vite dans vos frais.

Réparez au lieu de jeter

-> Ayez le réflexe réparation (réparateur, dépanneur, couturière, cordonnier,...).

Donnez une seconde vie à vos objets

-> Vides greniers, brocantes, dépôts-ventes, troc ou don à une association

Partagez avec vos amis, voisins ou louez avant d'acheter

-> Les objets d'utilisation occasionnelle et coûteuse



Proxim iTi et les Transports

Transports scolaires Proxim iTi

Date limite d'inscription : 30 juin

Toute inscription aux transports scolaires après le 30 juin se verra appliquer une pénalité de 60 € par famille.

Nouvelle inscription ou renouvellement d'inscription, inscrivez-vous en ligne via notre site internet : www.proximiti.fr

Proxim iTi
56, place de l'Hôtel de Ville
74130 BONNEVILLE
contact@proximiti.fr

Horaires d'ouverture :
Du lundi au vendredi
9H00 - 12H00 et 14H00 - 17H00



Pour plus d'informations sur les inscriptions aux transports scolaires, consultez notre site internet : www.proximiti.fr

Deux services de transports Proxim iTi

Les lignes à la demande : Lignes A, B ou C. Circulez sur les 3 lignes régulières Proxim iTi sur simple demande à notre centrale de réservation.

Le transport à la demande : Circulez d'un point A à un point B sur simple demande à notre centrale de réservation.

Contactez notre centrale de réservation au numéro suivant : 0811 280 257.

Horaires d'ouverture de la centrale de réservation : Du lundi au vendredi 7h - 12h et 14h - 19h.

Pour plus d'informations sur les services de transports Proxim iTi, consultez notre site internet : www.proximiti.fr



le réseau qui rapproche



Proximiti



le réseau qui rapproche

INSCRIPTIONS TRANSPORTS SCOLAIRES 2016/2017

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : 30 juin 2016

Toute inscription après le 30 juin se verra appliquer une pénalité de 60 € par famille.

Inscription en ligne : proximiti.fr

OU

Inscription papier : imprimez un dossier
d'inscription via notre site internet proximiti.fr

Accueil et permanences Transports Scolaires

<p>PROXIM ITI 56, Place de l'Hôtel de Ville 74130 BONNEVILLE contact@proximiti.fr</p>	<p>Lundi au Vendredi : 9h00 - 12h00 14h00 - 17h00</p>
<p>Communauté de communes du Pays Rochois Service enfance 1, Place Andrevetan 74800 La Roche/Foron</p>	<p>Tous les mardis matin du mois de juin : 9H00 - 12H00</p>
<p>Communauté de communes Arve et Salève 160, Grande rue 74930 Reignier Esery</p>	<p>Tous les mercredis après-midi du mois de juin : 13H30 - 16H30</p>
<p>Mairie de Fillinges</p>	<p>Samedi 11 juin : 9H00 - 12H00</p>
<p>Mairie de Saint Jeoire</p>	<p>Samedi 18 juin : 9H00 - 12H00</p>
<p>Mairie de Viuz en Sallaz</p>	<p>Samedi 25 juin : 9H00 - 12H00</p>

Dorémi



Mieux rénover pour moins consommer avec DORéMI

DORéMI est le Dispositif Opérationnel de Rénovation Énergétique des Maisons Individuelles mis en œuvre par InnoVales avec la Communauté de Communes Arve et Salève.

Pourquoi rénover sa maison avec DORéMI?

Ce dispositif facilite l'accès à une rénovation énergétique globale et performante des maisons individuelles grâce à :

- Une rénovation énergétique complète de sa maison > basse consommation
- Un interlocuteur unique pour accompagner les propriétaires dans la réalisation de leur projet de rénovation > InnoVales
- Un devis unique > Réalisé par un groupement d'artisans formés à la rénovation globale performante.

Qui est concerné par le dispositif?

Sont concernés par ce dispositif les propriétaires souhaitant réaliser une rénovation complète de leur maison énergivore construite avant 1975 de préférence.

Vous souhaitez rénover entièrement votre maison avec DORéMI?

Contactez Corinne GATINEAU, Conseillère rénovation énergétique DORéMI (InnoVales) au 04 50 03 25 62 ou doremi@innovales.fr

Verdun 1916 : forêt d'exception, un centenaire, un héritage



Les commémorations liées à la Grande Guerre permettent de révéler de grands lieux de mémoire.

Le Conseil départemental de la Meuse, la Fondation du patrimoine et l'Office national des forêts lancent une souscription nationale « Verdun 1916 : forêt d'exception, un centenaire, un héritage », destinée à préserver et à valoriser la mémoire de l'un des plus grands champs de bataille de l'Histoire.

Patrimoine national accueillant chaque année près de 300 000 visiteurs, la forêt domaniale de Verdun, créée au lendemain de la Première Guerre mondiale permet encore aujourd'hui de conserver les vestiges des combats.

À l'instar de l'élan de générosité de l'après-guerre, nous souhaitons perpétuer la mémoire de ce lieu, symbole universel de la guerre 14-18.

Telle est l'ambition que nous souhaitons partager avec vous à travers cette opération, porteuse de paix et d'espoir pour les générations futures.

Contact : patrice.hirbec@onf.fr / 06 24 49 15 32

Le bulletin de souscription ainsi qu'une affiche sont également téléchargeables à l'adresse du don en ligne : www.fondation-patrimoine.org/don-verdun

Allô maltraitance



ALMA 74: Allô Maltraitance envers les personnes âgées et/ou adultes handicapées

ALMA 74 est un dispositif départemental d'écoute et de conseil téléphonique à destination des personnes âgées et/ou adultes en situation de handicap victimes de maltraitements (physique, psychologique, financière, civique.) et de leurs accompagnants.

Notre association offre une permanence d'écoute deux fois par semaine le mardi de 16 heures à 19 heures et le jeudi de 14 heures à 17 heures au 04 50 46 80 91.

Par ailleurs un suivi téléphonique des situations préoccupantes signalées est effectué pour aider, conseiller et accompagner l'appelant à trouver lui-même les voies de résolution des conflits constatés.

En dehors de ces permanences, il est possible de nous laisser un message sur notre répondeur ou téléphoner au numéro national 39.77 du lundi au vendredi de 9 heures à 19 heures Cette plateforme d'écoute nous transmettra l'appel pour une suite à donner.

Cette écoute est strictement confidentielle et restera anonyme si l'appelant le souhaite. Nous recevons aussi bien des appels des victimes que des témoins: famille, proche, voisin, intervenant professionnel aussi bien du domicile que des institutions d'hébergement.

L'association mène d'autre part des actions de sensibilisation à la reconnaissance de la maltraitance « oser en parler c'est déjà agir » et au développement des recommandations de « bientraitance ». Ceci auprès de professionnels (aides à domicile, soignants, infirmiers...), de bénévoles ou d'étudiants du secteur sanitaire et social.



DEVENEZ BÉNÉVOLES Pour poursuivre ses actions, ALMA 74 est en recherche constante de bénévoles. Sens de l'écoute et de l'entraide, intérêt pour autrui sont des qualités indispensables pour intégrer l'association. Nous avons besoin de personnes disponibles 1 à 2 demi-journées par mois.

Chaque bénévole bénéficie d'une formation continue et doit suivre l'éthique d'ALMA 74 qui garantit, notamment, la confidentialité de l'écoute ainsi que la neutralité des conseils donnés.

Pour obtenir davantage d'informations, contactez l'association au 04 50 46 80 91 ou par mail alma@alma74.fr

Pensez à transmettre ces informations autour de vous. Oser en parler c'est déjà agir!

Découvrez l'espace aqualudique des Foron !

les Foron
espace aqualudique

mai-
octobre
2016

du 2 mai au 19 octobre 2016

DÉCOUVREZ l'espace aqualudique des Foron ! Ouvert du 2 mai au 19 octobre 2016

Conçu pour répondre à un besoin d'apprentissage fort, l'espace aqualudique des Foron accueille les scolaires des communes du Pays Rochois, d'Arbusigny, de Pers-Jussy, de Reignier et de Scientrier. L'équipement s'adresse aussi à toutes les familles qui souhaitent profiter d'un moment de détente en toute quiétude. Avec plusieurs bassins : découvert (25 m), semi-couvert (20 m), d'apprentissage et pataugeoire, ainsi que son toboggan et son jardin aquatique, l'espace aqualudique des Foron est le lieu idéal pour découvrir le monde aquatique tout en s'amusant.

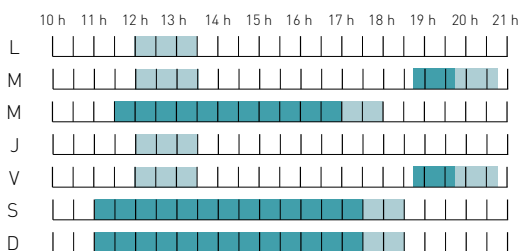
Profitez des beaux jours pour nager en plein air et admirer la nature arborée ainsi que les montagnes qui entourent les bassins.

Horaires d'ouverture

Évacuation des bassins 15 min avant la fermeture de l'établissement.
Les jours fériés sont ouverts comme le dimanche sur toutes les périodes.

PRINTEMPS

Du lundi 2 mai au vendredi 1^{er} juillet 2016



Le vendredi 6 mai est considéré comme un jour férié.

■ Heures pleines ■ Heures creuses

Tarifs

	Entrée heures pleines	Entrée heures creuses ⁽¹⁾	Carte 12 entrées ⁽²⁾	Abonnement mensuel ⁽²⁾	Abonnement saison ⁽²⁾
Enfants (- de 16 ans)	3 €	1,40 €	30 €	36 €	60 €
Adultes	4,50 €	2,10 €	45 €	53 €	90 €

Enfants de - de 3 ans : entrée gratuite

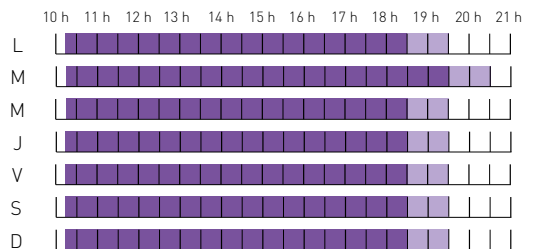
⁽¹⁾ Sauf jours fériés

⁽²⁾ Une caution de 5 € est à ajouter lors de la création de la carte magnétique



ÉTÉ

Du samedi 2 juillet au mercredi 31 août 2016



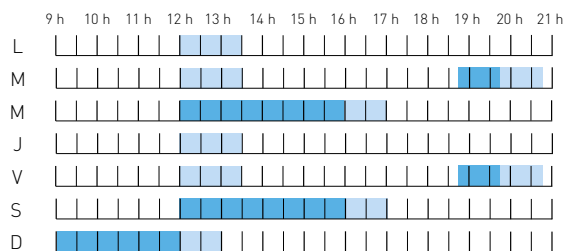
Samedi 25 juin 2016 à 17h30 : Challenge Laurent Misiurny - Compétition de natation sportive (fermeture des bassins au public à 17h)

Jedi 7 juillet 2016 à 17h30 : épreuve chronométrique / prise de temps (fermeture des bassins au public à 17h)

■ Heures pleines ■ Heures creuses

AUTOMNE

Du jeudi 1^{er} septembre au mercredi 19 octobre 2016



Dimanches 4 et 11 septembre : 10h15-17h30

■ Heures pleines ■ Heures creuses

Associations

A.C.C.A (chasse)

213, ch. de Vers la Queue - Arbusigny
Contact: M. G. SONNERAT - Président
www.chasseurdefrance.com

CCAS Mairie

83, imp. de l'Église - Arbusigny
Contact: Marie BAUD - Maire Adjointe

Association des Parents d'Élèves (APE)

Contact: Gwenaëlle CONDEVAUX
Présidente - Tél.: 04 50 94 07 66
<http://ape.arbusigny.free.fr>

Foyer Rural de Loisirs pour Tous

Contact: Luc RODET
E-mail: foyer.arbu@free.fr
Site: <http://foyer.arbusigny.free.fr/>

Kop Coppel

Contact: Fabien PLOTNIKOWA - président
Tél.: 04 50 77 36 99
www.jeromecoppel.com

La P'tite Toile (cirque)

Contact: Tristan PITTARD
Tél.: 06 79 34 25 28

Les Bornes en VTT

Contact: Lionel CLAUSSET - Président
Tél.: 04 50 25 81 92
president@lesbornesenvtt.org

Lou Ptiou Golus (cantine scolaire)

Contact: Mélanie VACHOUX - Présidente
Tél.: 07 87 35 95 09 - louptiougolus@free.fr

Moto Club d'Arbusigny - La Muraz

Contact: Delphine GALLAY - Présidente
223, imp. des Fontaines - Cranves-Sales
Tél.: 04 50 39 51 99

ARBU'Nature Environnement

Nathalie DAIGUEMORTE - Présidente
Tél.: 06 19 08 36 95 - arbnature@orange.fr

ASS MAT D'ARBU

Contact: Présidente - Céline VALLVERDU:
04 50 85 03 09 - Secrétaire: Sandrine LERIVRAY: 04 50 94 56 45

Association « ORCELACA »

Centre équestre La Caracole
71, chemin de la Bunaz
74930 ARBUSIGNY
orcelaca@outlook.com
Président: Tanguy SALER
Tél.: 04 50 44 85 81 - 06 34 50 74 92

Association culturelle: Les salons

Contact: Christine TORRES - Présidente
www.musicosalons.com

Association culturelle: Zikylya

Contact: Christine TORRES - Présidente
www.facebook.com/zikylya.evenements

Association Evolution

Président: Simeone RUSSO: 07 81 02 53 95
evolution74930@gmail.com
www.evolution.over-blog.com

Mairie d'Arbusigny

83, imp. de l'Église - 74930 ARBUSIGNY
mardi et jeudi: 9 heures à 12 heures et 14 heures à 18 heures
mercredi: 8h30 à 11h30

le 1^{er} samedi de chaque mois: 9 heures à 12 heures

Tél.: 04 50 94 50 01 - Télécopie: 04 50 94 59 80

E-mail: mairie.arbusigny@wanadoo.fr

adjoints.arbusigny@orange.fr

Un collecteur de piles usagées et de bouchons est à votre disposition au secrétariat de la Mairie.

Vie quotidienne

Bibliothèque municipale

55, route du Col du Parc - Tél.: 04 50 85 09 68
Mardi et jeudi de 16h30 à 17h30

Agence Postale Communale

Pers-Jussy - Chef Lieu
Lundi-Mardi-Jeudi-Vendredi
8h30 à 12 heures et 14h30 à 17h30
14 heures à 17 heures
Mercredi et samedi: 8h30 à 12 heures
04 50 94 41 60

La Poste à Reignier

Reignier - 4, Grande-Rue
Lundi au vendredi
8h30 à 12 heures et
Samedi: 8h30 à 12 heures
04 50 43 41 84

Communauté de Communes Arve et Salève

Maison Cécile Bocquet - 160, Grande-Rue - REIGNIER - 04 50 43 46 14

Préfecture

Rue du 30^e régiment d'infanterie - 74000 ANNECY
Tél.: 04 50 33 60 00 - www.haute-savoie.pref.gouv.fr

Direction départementale des services fiscaux

3, rue Marie Curie - 74100 ANNEMASSE - Tél.: 04 50 43 91 50

Ecoles

Maternelle

83, impasse de l'Église
Tél.: 04 50 94 56 74

Bureau de la Direction

Tél.: 04 50 94 56 82
Classe Grande Section
55, route du Col du Parc

Primaire

29, route du Col du Parc

Tél.: 04 50 85 09 68

ce.0740819N@ac-grenoble.fr

Environnement

Syndicat des eaux des Rocailles et de Bellecombe

Maison Cécile Bocquet - 160, Grande-Rue - 74930 REIGNIER-ÉSERY
Téléphone: 04 50 95 71 63 - Fax: 04 50 43 48 44

Problème sur votre relevé ou consommation: releve@s-rb.fr

Autres problèmes administratifs: secretariat@s-rb.fr

Dépannages « eau potable »: 06 83 74 42 06 24 heures/24 et 7 J/7 J

Dépannages « assainissement collectif/individuel »: 06 77 04 19 50

Lors d'une vente, n'oubliez pas de nous transmettre par mail ou par courrier:

Votre Nom, prénom et n° téléphone, votre nouvelle adresse, commune concernée ainsi que l'adresse exacte, Nom et prénom de l'acquéreur et la date à laquelle vous voulez que l'on effectue le relevé de compteur.

Urgences

Pompier: **18**

Gendarmerie: **17**

Samu: **15**

CHAL Contamines: **04 50 82 20 00** Pharmacie de garde: **32 37**

Clinique Privée Pays de Savoie - Annemasse: **08 26 30 00 74**

Centre antipoison - Lyon: **04 72 11 69 11**

ERDF: accueil dépannage Électricité: **09 726 75 74**

Raccordement Électricité: **0810 144 684**

erdf-are-sillonalpin@erdfdistribution.fr

Les prochains événements sur notre commune

JUIN

Vendredi 17
AG chasse

Samedi 18
Rallye

Mercredi 22
Cinéma adultes

Vendredi 24
CCAS rencontre ados

JUILLET

Vendredi 1^{er}
Kermesse APE

Samedi 2 juillet
Arbu festif

Mercredi 5
Cinéma plein air

Jeudi 14
Repas – Feux d'artifice

AOÛT

Mercredi 31
Don du sang

Mercredi 31
Cinéma adultes

SEPTEMBRE

Vendredi 9
Inscriptions + AG foyer

Mardi 13
AG cantine

Mercredi 14
Cinéma enfants/adultes

Dimanche 25
Bornes en VTT: rando

Mercredi 28
Cinéma adultes

Vendredi 30
Conférence octobre rose

OCTOBRE

Samedi 1^{er}
The Color Run

Jeudi 6
Après-midi des aînés

Vendredi 7
AG APE

Dimanche 9
Goûter des Aînés

Mercredi 12
Cinéma enfants/adultes

Mercredi 26
Cinéma adultes

Samedi 29
APE vente de
chrysanthèmes

Samedi 29
Kop Coppel

Lundi 31
Cantine Halloween

ARBUSIGNY

Salle des Fêtes

JEUDI 14 JUILLET 2016

PAËLLA

dès 20 heures

BAL GRATUIT

Orchestre : André MICHOLLET

FEUX D'ARTIFICE

à 23 heures

cave
La Marie-Jeanne

19, route de Reigner
74930 Pers-Jussy
Tél. : 04 50 45 45 87
Fax : 04 50 51 02 54
Port. : 06 27 63 97 26
cave.mariejeanne@wanadoo.fr




Réservez vos cartes
avant le 08 juillet
à la Mairie et
auprès des Elus

« Insecticide, Mon Amour »


Un film documentaire de Guillaume Bodin

Une production et une distribution DAHU PRODUCTION.

« Un film âpre et revivifiant » 

« Le film qui atomise les pesticides » 

« Un documentaire engagé et percutant » 

« Guillaume Bodin, vigneron-cinéaste
engagé contre les pesticides » 

Une bombe !

AVEC SON DERNIER DOCUMENTAIRE, GUILLAUME BODIN, 28 ANS, JETTE UN PAVÉ DANS LA MARE AUX INSECTICIDES. IL Y DÉNONCE LEUR DANGÉROSITÉ ET LEUR EMPLOI OBLIGATOIRE DANS LA VIGNE POUR LUTTER CONTRE LA FLAVESCENCE DORÉE.



Guillaume Bodin, réalisateur et viticulteur aguerri part à la rencontre de nombreux vignerons et scientifiques afin de montrer l'impact de ces produits chimiques sur l'écosystème des sols. Mais tout n'est pas si sombre dans cette affaire, puisqu'un collectif de vignerons tente de faire évoluer le dossier vers un plus grand respect de l'environnement.

PLUS D'INFOS SUR
WWW.INSECTICIDEMONAMOUR.COM - [FACEBOOK.COM/INSECTICIDEMONAMOUR](https://www.facebook.com/insecticidemonamour)

• Un documentaire édifiant, **sans concession** sur les dangers de l'utilisation de pesticides sur l'environnement.

• Avec Emmanuel Giboulot et Thibaut Liger-Belair, viticulteurs biologiques, poursuivis en justice pour avoir refusé de traiter leurs vignes avec un insecticide.

• Etayés par l'avis de nombreux spécialistes tels que les microbiologistes des sols Claude et Lydia Bourguignon, le chercheur au CNRS Jean-Marc Bonmatin, ou l'ancien chercheur de l'INRA Antoine Caudwell.

• Une enquête de plus de deux ans par le réalisateur de La Clef des Terroirs.

• Insecticide Mon Amour a été classé Art et Essai après avoir été projeté en novembre et décembre 2015 sous forme de ciné-échange.